

## **NGM Un nouveau logiciel de gestion des enseignants... la mise en cause de nos acquis en matière de règles du mouvement !**

(article paru dans L'école syndicaliste Vaucluse n° 260 du 5.12.2007)

A marche forcée, sans information aucune à ce jour des élus du personnel dans les CAPD, la **Nouvelle Gestion des Moyens** (les enseignants !) du 1er degré est mise en place pour être « opérationnelle en janvier 2008 » dans 3 académies : Aix-Marseille, Rennes et Versailles. Ce logiciel NGM vise, selon les propos de l'Administration, lors d'un groupe de travail dans les Bouches du Rhône, à « rendre les règles de gestion conformes à l'esprit et aux procédures des Budgets Opérationnels de Programmes de la LOLF »<sup>1</sup> ; en clair, c'est la gestion optimale des moyens pour faire des économies !

Ce dispositif est déjà en place chez les ATOS, les enseignants du privé et dans le secondaire. Il s'inscrit dans la mise en place d'un système de gestion commun à toute la Fonction Publique : le Service d'Information des Ressources Humaines, des Emplois et des Postes (SIRHEP).

Notre gestion passerait d'un calcul de quotité de travail en équivalent temps plein (par exemple, actuellement 100 % pour un temps plein, 50 % pour un mi-temps, 25 % pour un quart de décharge...) à **une gestion calculée en heures, Obligation Réglementaire de Service (ORS) et Bloc de Moyens Provisoires (BMP)**... comme dans le second degré.

Pourquoi un tel changement dans notre gestion ?

Les 2 heures d'enseignement supprimées aux élèves demeurent dans nos obligation de service ; cela va constituer une énorme masse horaire (un minimum de 600 000 h par semaine soit l'équivalent d'au moins 22 000 enseignants).

En « réorganisant » l'enseignement primaire, en recentrant notre travail sur le socle commun avec l'entrée massive d'intervenants contractuels précaires, associatifs et territoriaux (*c'est la charte Allègre*), en créant les EPEP (*préparés par les projets de réseaux d'écoles de M. Lang en 2001 et de M. Darcos en 2002*), il va être possible de ne pas remplacer un départ à la retraite sur deux, d'avancer comme dans les lycées et collèges vers la prise en charge des remplacements des enseignants absents par les maîtres de l'école ou d'une autre école du réseau, et de réduire toujours plus les Rased...

Mais aujourd'hui, nous sommes nommés sur des postes, affectés dans des écoles, ce qui bloque toute flexibilisation de notre temps de service (hormis les maîtres itinérants, un collègue fait dans une école donnée au minimum une journée ; le faire travailler une ou deux heures ici ou là et pas toujours au même endroit est impossible en raison du statut et de l'affectation sur un poste-classe).

Flexibilité, mobilité, gestion à l'heure sont parmi les raisons majeures de la « réorganisation » de l'Ecole primaire... le logiciel NGM a été fait pour cela avec comme première conséquence déjà annoncée par l'Administration **la fin des règles départementales du mouvement obtenues par l'action syndicale. La gestion devenant académique et nationale, c'est l'existence même des Commissions Paritaires départementales qui est menacée.**

Pour le SNUDI-FO et ses élus en CAPD, c'est inacceptable.

**(1) LOLF : loi organique relative aux lois de finances**, la nouvelle constitution financière de notre pays qui est en elle-même un instrument de réduction des dépenses publiques en application des exigences de l'Union Européenne.